

ACTION N°4

Pathologies en volailles de chair biologiques

Maître d'œuvre : Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne (FRAB)
Structure responsable de la réalisation de l'action : Agrobio 35
Année de réalisation du programme : 1^{ère} année / 3 ans

Contexte et enjeux de l'action

En Bretagne, le nombre d'élevages de volailles de chair biologiques augmente (de 23 élevages en 2007 à 36 élevages en 2010 - source : Observatoire régional de la production Bio - FRAB), ce qui devrait permettre de mieux répondre à la demande locale. Dans ce contexte, il est important d'anticiper les problèmes que pourraient rencontrer les éleveurs afin de pérenniser leurs ateliers et la filière, et de pouvoir mieux accompagner les nouveaux projets d'installation. D'après des producteurs en place, les principales difficultés rencontrées dans l'élevage de volailles de chair biologiques sont de deux ordres : sanitaire et alimentaire. Plusieurs projets nationaux étudient le thème de l'alimentation, mais très peu s'intéressent à la santé. Pour cette raison, il paraît indispensable de réaliser un état des lieux des pathologies rencontrées, avec l'objectif ultérieur de préconiser des conseils de prophylaxie.

Objectifs de la première année d'étude

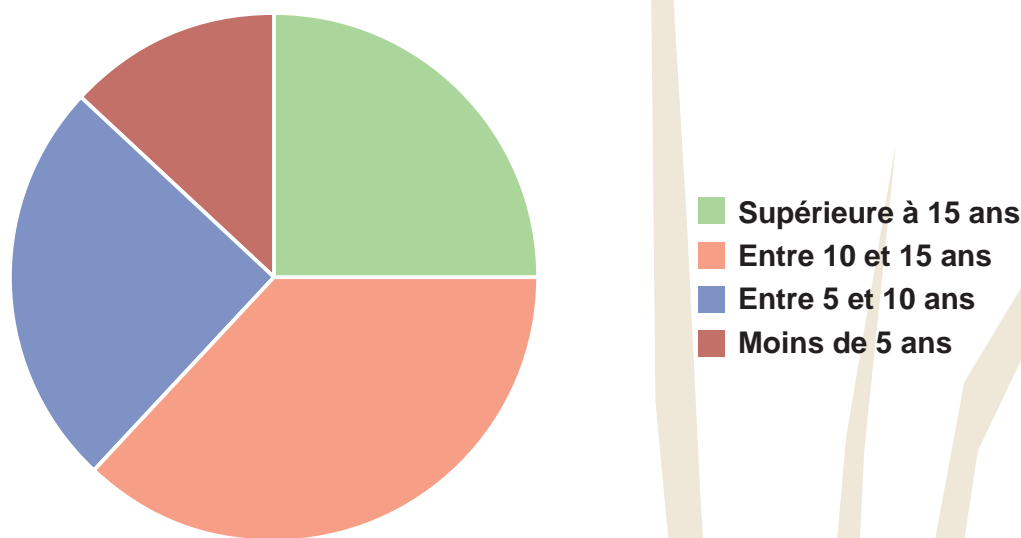
- Constituer une première base de référence par l'analyse des pratiques et le suivi d'une quinzaine d'élevages de volailles de chair biologiques bretons.
- Inventorier les pathologies présentes dans les élevages.
- Réaliser un état des lieux des mesures de prophylaxies mises en place sur les élevages.
- Acquérir des repères sur les performances techniques et économiques.

Méthodologie employée : des enquêtes auprès des éleveurs de volailles de chair biologiques

Le questionnaire validé par le comité de pilotage comprenait plusieurs séries de questions regroupées par thématiques (description de l'élevage, alimentation, état sanitaire, bâtiment, parcours...). Il s'agissait pour la plupart de questions fermées (du type *oui/non*), de questions à choix multiples ou de questions à réponses chiffrées données par l'éleveur.

Sur les 36 élevages de volailles de chair biologiques recensés en Bretagne en 2010, 16 ont été enquêtés, soit 44 % des fermes, ce qui donne une représentativité intéressante. Les élevages enquêtés sont répartis de la manière suivante : 7 en Ille et Vilaine, 4 en Côtes d'Armor, 4 dans le Finistère et 1 dans le Morbihan.

Les éleveurs enquêtés sont globalement expérimentés puisque seulement 13 % d'entre eux possèdent un atelier de volailles biologiques depuis moins de 5 ans et que 62 % d'entre eux ont plus de 10 ans d'ancienneté (Cf. Graphique 1).



Graphique 1 : Ancienneté des éleveurs de volailles de chair biologiques

Résultats et commentaires

Des élevages de petite taille avec comme circuit de commercialisation principal la vente directe

Les élevages de volailles bretons enquêtés présentent comme caractéristique principale d'être des élevages de volailles fermières de petite taille puisque 50 % d'entre eux élèvent entre 2 000 et 4 000 têtes par an, réparties en 8 à 10 lots, dans 5 bâtiments en moyenne. En effet, d'après *les chiffres clés* de l'Agence Bio (2009), le nombre de têtes moyen annuel français s'élève à 11 800 par élevage (contre 3 300 dans notre étude). Tous les élevages pratiquent la vente directe, avec comme principal débouché la vente à la ferme (pour 88 % des éleveurs enquêtés). Pour les autres, il s'agit de la vente sur les marchés (44 %), sur les foires et salons ainsi qu'en système paniers (25 %). Certains d'entre eux vendent également en magasins Bio spécialisés.

De plus, 82 % des élevages ne vivent pas uniquement de la production de volailles de chair. D'autres ateliers de production, qu'ils soient animaux (ovins, porcins, poules pondeuses ou bovins) ou végétaux (production de céréales), viennent en parallèle sur les fermes. L'atelier volailles représente généralement 1 UTH annuel.

Le choix d'un système de vente directe a vraisemblablement conditionné certaines caractéristiques des élevages : par exemple le choix de races rustiques en majorité par les éleveurs (69 % d'entre eux utilisent soit du cou nu rouge soit du cou nu noir) ou la présence de plusieurs races de volailles sur l'élevage.

	Nombre d'élevages
Cou nu rouge	6
Cou nu noir	5
JA 657	3
Sussex	1
Poulet croisé rouge	1
Cou nu 20315	1
JA 551	1
Coucou de Rennes	1
Gauloise	1
Cou nu rouge	1

Tableau 1 : Races utilisées par les éleveurs

L'âge à l'abattage est variable selon les éleveurs mais aussi au sein même des lots qui sont abattus sur plusieurs semaines en fonction de la demande. 44 % des éleveurs abattent aux alentours des 100 jours (pour rappel réglementaire : 81 jours minimum si non utilisation de souches à croissances lentes), les autres abattent plus tardivement (jusqu'à 150 jours). Le poids du poulet abattu varie également de 1,5 à 2,5 kg de poids vif.

Le point sur les pathologies

Pour 46 % des éleveurs enquêtés, les maladies sont considérées comme un problème important ou moyennement important sur l'élevage.

Seul 1 éleveur sur les 16 interrogés affirme faire intervenir un vétérinaire pour diagnostiquer les maladies. Dans les autres cas, c'est l'éleveur lui-même qui suspecte une pathologie quelconque mais sans réaliser d'autopsie.

A la question relative à la répartition de chaque type de maladies (maladies d'origine digestive, parasitaire, pulmonaire), 37 % n'ont pas répondu car ils ne savaient pas répondre, et parmi les répondants tous suspectent la présence de maladies parasitaires et notamment de la coccidiose. Enfin, pour 79 % des éleveurs, les maladies sont plus fréquentes en phase de croissance.

Les éleveurs ayant répondu que les pathologies représentent un problème important sur leur ferme ont estimé que ce sont les pathologies d'origine digestive qui sont les plus fréquentes dans leur élevage. Pour tous les autres éleveurs répondants, ce sont les maladies d'origine parasitaire qui sont majoritairement présentes sur la ferme.

Le fort taux de non répondant (37 %) et le diagnostic établi par l'éleveur lui-même mettent en lumière le manque de précision face aux types de pathologies présentes sur les élevages.

Mortalité

Le pourcentage de mortalité a été estimé par les éleveurs. 30 % des enquêtés (5 sur 16) déclarent ne pas enregistrer les données de mortalité, mais seuls 2 d'entre eux n'ont pas répondu à la question. Parmi les répondants, la moitié déclare avoir une mortalité qui égale ou dépasse les 5 %. Pour vérifier ces valeurs, des fiches de suivi de lots ont été établies au cours de l'étude afin d'obtenir plus de précisions sur les taux et causes supposées de mortalités. La moitié des éleveurs a complété ces fiches. Elles montrent notamment que les pertes de volailles par prédation (renards, buses, corneilles) peuvent être non négligeables (par exemple 4 % sur un lot, chez un éleveur). Les mortalités pour cause d'étouffement sont également courantes (notées dans 50 % des fiches de suivies reçues), notamment en phase de démarrage et de croissance. Enfin, quelques mortalités non expliquées par l'éleveur sont notifiées dans les fiches de suivi.

Par la suite, les questions ont été analysées en créant les sous populations suivantes :

- Eleveurs ayant déclaré que les pathologies sont un problème important ou moyennement important sur leur élevage (*groupe 1*).
- Eleveurs ayant déclaré que les pathologies sont un problème peu important sur leur élevage (*groupe 2*).

Les bâtiments, facteur de risque principal mis en évidence

La moitié des éleveurs enquêtés possède uniquement des bâtiments mobiles, 38 % seulement des bâtiments fixes et 12 % les deux types de bâtiments, sans corrélation avec les groupes d'éleveurs cités ci-dessus.

En revanche, l'ambiance des bâtiments est considérée comme moyenne par 71 % des éleveurs du groupe 1, alors qu'à l'inverse 70 % des éleveurs du groupe 2 qualifient de bonne l'ambiance de leurs bâtiments.

De plus, 85 % des personnes du groupe 1 constatent des traces de condensation dans leur bâtiment contre 43 % dans le groupe 2.

Enfin, les deux tiers des éleveurs du groupe 1 considèrent que leur bâtiment n'est pas bien isolé contre seulement 14 % des éleveurs du groupe 2.

L'enquête semble ainsi mettre en avant le facteur *bâtiment* comme un des facteurs de risques important des problèmes sanitaires.

Qu'en est-il des autres facteurs de risques présumés ?

L'alimentation

Autre facteur de risque potentiel, l'alimentation a également été brièvement abordée dans cette étude (thématique également abordée dans les programmes de recherche Alteravibio et Avibio).

Concernant l'alimentation et la fabrication des aliments à la ferme, différentes stratégies sont adoptées :

- 47 % des éleveurs achètent l'aliment *démarrage* et fabriquent les aliments *croissance* et *finition*.
- 27 % achètent tout leur aliment aux fabricants d'aliment du bétail.
- 27 % achètent l'aliment *démarrage* et *croissance* et fabriquent leur aliment *finition*.

Dans tous les cas, les éleveurs achètent de l'aliment *démarrage*, d'une part car la mise au point de la formule alimentaire est délicate, et d'autre part car l'approvisionnement en certaines matières premières est difficile. De plus, le faible volume nécessaire (1 kg par poulet pendant la phase *démarrage*) rend la fabrication d'aliment plus compliquée et moins intéressante financièrement.

Même s'ils fabriquent leur aliment à la ferme, une partie des éleveurs achète des minéraux ou des compléments alimentaires qu'ils ajoutent à leurs céréales et protéagineux (principalement blé, triticale, pois, féverole). L'utilisation d'un logiciel de calcul de rations dans le cas d'une fabrication d'aliments à la ferme ne concerne que trois éleveurs enquêtés. D'autres utilisent des grilles de rations proposées lors de journées de formation.

Concernant la complémentation en vitamines, 57 % des éleveurs du groupe 1 ne donnent pas de vitamines alors qu'ils sont 71 % du groupe 2 à en donner.

La très grande majorité des éleveurs enquêtés réalise une transition alimentaire entre les aliments, souvent par mélange des deux types d'aliments.

La grande diversité de fréquence de nettoyage des abreuvoirs et des mangeoires et le type de produits de désinfection utilisés ne permet pas d'établir de corrélation évidente avec les groupes d'éleveurs identifiés.

L'alimentation est donc gérée de manière différente selon les fermes et l'optimisation nutritionnelle des aliments ne semble pas être maximale chez tous les éleveurs (fabrication d'aliment à la ferme sans logiciel de calcul de ration).

Aucun impact de l'alimentation sur la santé animale selon les groupes établis n'a pu être mis en évidence.

Eau d'abreuvement

Seulement 3 éleveurs parmi les 16 prélèvent leur eau d'abreuvement via un réseau privé. Ils réalisent tous des analyses. Les 13 autres éleveurs utilisent le réseau public mais seulement 2 déclarent réaliser des analyses. On ne constate pas de relation entre l'origine de l'eau de boisson et les groupes d'éleveurs identifiés.

De plus, seul un éleveur a recours à l'acidification de l'eau du réseau public, ce qui est considéré comme une pratique à effet positif et préventif vis-à-vis des pathologies digestives.

La fréquence de nettoyage des abreuvoirs est très variable selon les éleveurs. 38 % d'entre eux le réalise une fois par semaine, et 25 % de manière aléatoire. De même, les produits de nettoyage et/ou de désinfection utilisés sont différents : pour 46 % à l'eau de javel, pour 27 % à l'eau claire et pour le dernier quart à l'aide des produits commerciaux (à base de savon, ou d'iode).

Parcours

Les trois quart des éleveurs considérant comme importantes les maladies sur leur élevage déclarent que le pâturage des parcours par les volailles est hétérogène, alors que pour tous les autres éleveurs répondants, le pâturage des parcours est considéré comme homogène.

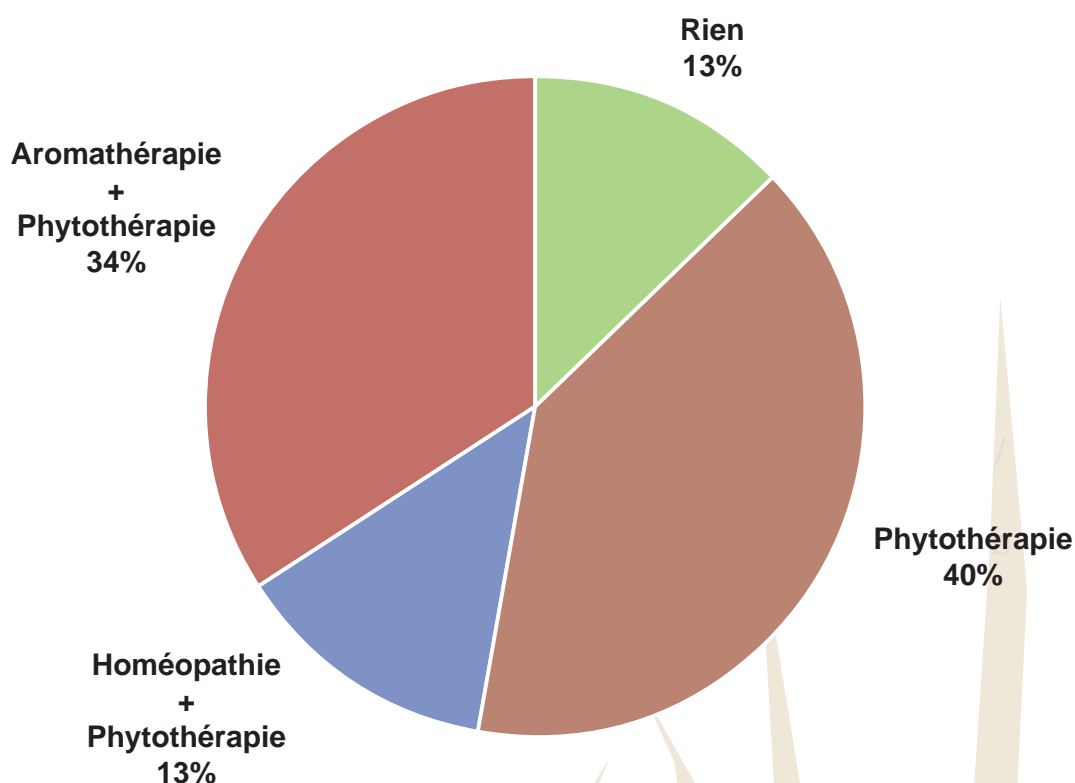
Tous les éleveurs protègent leurs parcours contre la faune sauvage. Malgré cela, les fiches d'enregistrement de mortalité des éleveurs témoignent d'attaques par cette faune.

Des mesures prophylactiques pour répondre aux problèmes sanitaires

Un quart des éleveurs ne traite pas du tout les bandes de volailles. Les autres éleveurs (75 %) utilisent des traitements autorisés par le cahier des charges : de manière systématique pour 40 % des éleveurs du groupe 1, et 80 % des éleveurs du groupe 2.

La majorité d'entre eux a recours à la phytothérapie seule ou avec une autre méthode de traitement (homéopathie ou aromathérapie).

Parmi les traitements utilisés, c'est le vinaigre de cidre qui ressort comme le premier traitement préventif des parasites internes (30 % des éleveurs l'utilisent). Dans le même but, la poudre d'ail est utilisée par 2 éleveurs. Des vermifuges à base de plantes sont également fréquemment utilisés dans les élevages, une fois de plus pour prévenir les maladies parasitaires. Enfin, en aromathérapie, les huiles essentielles de thym et d'eucalyptus sont généralement utilisées comme désinfectant (Cf. *Graphique 2 ci-après*).



Graphique 2 : Mode de gestion de la santé des volailles dans les élevages enquêtés

Contre les maladies virales, des vaccins existent. Les poussins sont vaccinés contre la maladie de Marek (pour 83 % des éleveurs), et/ou contre la maladie de Gumboro (1 éleveur).

Les poussins sont également vaccinés contre les coccidies (vaccin Paracox) pour 42 % des élevages.

Conclusion / Perspectives

Les élevages bretons enquêtés sont de petite taille, avec des circuits de commercialisation quasi exclusivement en vente directe.

Concernant la problématique des maladies en volailles de chair biologiques, il apparaît que pour 46 % des éleveurs, les pathologies sont un problème important ou moyennement important dans leur élevage. D'après les éleveurs, la mortalité est supérieure à 5 % dans la moitié des élevages, bien que 30 % d'entre eux ne réalisent pas de suivi. 37 % des éleveurs n'ont pas répondu à la question sur l'origine des pathologies. Pour les autres, la répartition entre maladies d'origine digestive et parasitaire n'a pas été évidente à établir, d'autant plus qu'ils réalisent eux-mêmes le "*diagnostic*" maladie. Des facteurs de risques comme l'ambiance ou l'isolation des bâtiments ont été mis en avant dans cette étude. Les autres facteurs de risques (désinfection, alimentation) sont moins bien ressortis.

Cette enquête a permis la collecte de données générales sur les ateliers de volailles de chair biologiques bretons sur lesquels très peu de références existent.

Elle a également permis de mieux cerner leurs pratiques ainsi que les facteurs de risques pathologiques.

Néanmoins, dans un objectif de conseiller les éleveurs sur les éléments à mettre en place pour contrer les pathologies sur les élevages, il sera nécessaire de diagnostiquer les maladies en deuxième année (par des autopsies).



Réseau **Gab • Frab**
Les Agriculteurs **BIO** de Bretagne

Contact :

Gaëtan Johan

Agrobio 35

Tél. : 02 99 77 09 48

g.johan@agrobio-bretagne.org

